

# Avis public



## DEMANDE DE PERMIS DE DÉMOLITION REPORT DE LA SÉANCE DU 14 AOÛT 2019

AVIS est par la présente donné que la séance du comité d'étude des demandes de permis de démolition initialement prévue le 14 août 2019, à 17 h, est reportée au 21 août 2019, à 17 h, à la mairie d'arrondissement, 1800, boulevard Saint-Joseph, Lachine, afin de disposer de la demande soumise en vue de la démolition partielle du bâtiment principal situé au 505, 45<sup>e</sup> Avenue (lot numéro 1705460), conformément au *Règlement régissant la démolition des immeubles* (RCA02-19003).

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition doit, dans les dix jours de la publication de l'avis public initial ou, à défaut, dans les dix jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au Secrétaire de l'arrondissement de Lachine.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 13 août 2019.

Le comité d'étude des demandes de permis de démolition  
par Mathieu Legault  
Secrétaire d'arrondissement